



La pratique sportive  
dans l'espace public  
au prisme de l'inclusion  
des femmes

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Partie 1 : Les inégalités de genre dans la pratique du sport au sein de l'espace public, un angle mort des politiques publiques locales ?</b>	<b>4</b>
La promotion de l'égalité femmes-hommes par la pratique sportive bénéficie de l'élan des grands événements internationaux	5
L'évolution récente des pratiques sportives a mis en évidence des différences nettes liées au genre	7
Les collectivités territoriales peuvent intervenir pour limiter les inégalités d'accès à la pratique sportive dans l'espace public	8
Apporter des clés de compréhension de la pratique des femmes dans l'espace public, pour des politiques locales plus inclusives	10
Des freins importants à la pratique du sport dans l'espace public, révélateurs d'inégalités de genre	10
<b>Partie 2 : Favoriser la pratique du sport au féminin dans l'espace public par un changement de culture et des pratiques incitatives</b>	<b>15</b>
Levier n° 1 : Donner envie de pratiquer à travers la planification, la conception et la construction des équipements sportifs et des espaces urbains qui encouragent et facilitent la pratique.	16
Levier n° 2 : Favoriser la pratique en sécurisant les espaces	18
Levier n° 3 : Accompagner la pratique sportive par l'encadrement et l'animation	20
Levier n° 4 : Rendre la pratique plus accessible grâce au prêt de matériel	22
Levier n° 5 : Dégager du temps pour la pratique des mères, en proposant des modes de garde ou des activités en parallèle d'une pratique associative	23
Levier n° 6 : Mieux intégrer les spécificités territoriales Les enjeux des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des zones rurales	25
Levier n° 7 : Permettre aux femmes de s'identifier à des sportives et changer le regard sur les équipements sportifs de proximité	27
Levier n° 8 : Mettre en place une méthodologie dédiée, un facteur de réussite essentiel	28
<b>Conclusion</b>	<b>30</b>
Annexe : Liste des acteurs rencontrés au cours de l'étude	31

## Avant-propos

Cette étude a été réalisée par quatre élèves membres du groupe thématique « sport » au sein de l'Institut National des Études Territoriales (INET). Elle est née à la fois d'une volonté de mettre en avant les politiques sportives au sein des collectivités territoriales et d'un engagement en faveur de l'accès au sport pour toutes et tous.

Durant une année, nous avons rencontré une trentaine de collectivités de tous les échelons (régions, départements, communes, intercommunalités), que ce soient des directions des sports ou des directions en lien avec l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous sommes également allés à la rencontre des opérateurs privés lors du salon des sports en décembre 2023 et nous avons souhaité interroger les usagères et les usagers à travers la mise en place d'un questionnaire.

Le sport est un formidable outil en faveur de la cohésion sociale, de la santé publique et de l'insertion. L'année 2024 est une année particulière pour la France et pour les politiques sportives. C'est pourquoi nous espérons, avec cette étude, apporter modestement des pistes de réflexion aux collectivités afin de favoriser la pratique sportive des filles et des femmes dans l'espace public.

Nous souhaitons remercier l'ensemble des actrices et des acteurs qui ont répondu à nos questions et qui nous ont partagé leur expertise sur le sujet. Nous remercions également nos camarades de promotion pour leur soutien et plus particulièrement les membres du groupe sport ainsi que l'ensemble des personnes ayant diffusé le questionnaire.

-  **Manon Sourdeau**
-  **Rémi Lardilleux**
-  **Séverine Marin-Hebray**
-  **Arnaud Dot**



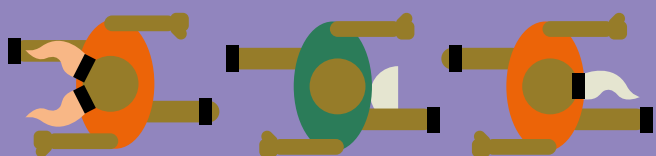
**Juin 2024**

**Conception éditoriale**  
Patricia BAMBA, INET

**Graphisme**  
Cercle Studio

## Partie 1

# Les inégalités de genre dans la pratique du sport au sein de l'espace public, un angle mort des politiques publiques locales ?



# LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES PAR LA PRATIQUE SPORTIVE BÉNÉFICIE DE L'ÉLAN DES GRANDS ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX

La période 2023-2024 est marquée par une série d'événements sportifs d'envergure internationale en France tels que la Coupe du Monde de Rugby de 2023 et les Jeux olympiques et paralympiques de Paris en 2024 (JOP), favorisant un élan en faveur des politiques publiques du sport.

Le Plan 5 000 terrains de sport (2022-2023) a permis la réalisation de plus de 5 500 équipements

dont 90 types d'équipements différents financés sur tout le territoire français. Il s'est inscrit dans le prolongement des politiques publiques destinées à renforcer le lien avec le milieu scolaire : 2h de sport au collège et 30 minutes d'Activité Physique et Sportive (APS) à l'école.

Fort de son succès, il sera prolongé par le « Plan 5 000 équipements sportifs – Génération 2024 ».

Types d'équipements financés dans le cadre du Plan 5 000 terrains de sport 2022-2023



Près de 90 types d'équipements différents. Les plateaux multisports sont les plus financés (plus de 1 400) devant les espaces de fitness, les terrains de basket 3x3, les tables de tennis de table et les pumptracks.



Source : [www.lagazettedescommunes.com](http://www.lagazettedescommunes.com)

Par ailleurs, **la promotion de l'activité physique et sportive a été désignée comme la Grande Cause Nationale 2024 (GCN2024) par le gouvernement**, dans le but d'intégrer le sport et ses avantages au sein de la société, tout en répondant à l'urgence sanitaire liée à la sédentarité croissante et à l'addiction aux écrans. L'Agence nationale du Sport, en collaboration avec le ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, supervise la mise en œuvre de cette initiative à travers un fond dédié.

Au niveau territorial, un important dispositif de soutien financier est mis en œuvre pour des projets phares labellisés « GCN2024 » visant des objectifs tels que l'intégration du sport dans les politiques publiques, la promotion de la santé ou encore l'inclusion sociale. Au niveau national, des projets structurants axés sur la promotion de l'activité physique quotidienne, l'accessibilité au sport pour tous, et le renforcement du rôle sociétal du sport seront mis en œuvre via une enveloppe dédiée.

Cette période est également propice pour une réflexion plus large sur la pratique sportive féminine et l'égalité femmes-hommes. C'est pourquoi aussi bien les grands événements sportifs que les plans d'investissement nationaux représentent des opportunités pour promouvoir l'égalité femmes-hommes dans le domaine du sport.

Dans le cadre de ces événements, des efforts ont été déployés pour assurer la parité entre les athlètes masculins et féminins, notamment en ce qui concerne le nombre d'athlètes représentés et dans le choix des relayeurs de la flamme olympique. De plus, le programme des Jeux olympiques et paralympiques a été enrichi par une augmentation du nombre d'épreuves mixtes, témoignant de l'engagement en faveur de l'égalité des sexes.

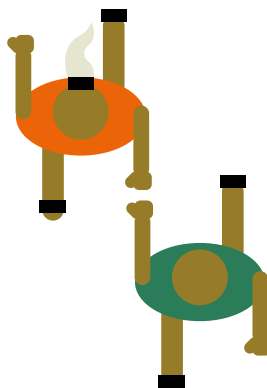
Concernant l'organisation des compétitions, des initiatives ont été prises pour garantir que les finales féminines aient lieu au moment où l'audience est la plus forte, soulignant ainsi l'importance accordée à la visibilité des athlètes féminines. De même, le choix du logo des Jeux olympiques et paralympiques, représentant la figure emblématique de Marianne, illustre l'engagement en faveur de l'égalité et de la représentation féminine.

En parallèle, des actions concrètes ont été entreprises pour soutenir le développement de la pratique sportive féminine, notamment par le lancement d'un fond de dotation dédié. Ce fond vise à créer le Club des 300, une initiative visant à féminiser les directions des instances sportives, renforçant ainsi la représentation des femmes dans les décisions clés du monde sportif.

**Dans le cadre du Plan 5 000 équipements sportifs – génération 2024, les installations sportives ont vocation à être aménagées de manière à favoriser l'égalité des sexes** et à encourager la participation féminine dans la pratique sportive.

Enfin, un projet de labellisation « terrain d'égalité » a été envisagé, visant à reconnaître et encourager les structures sportives qui favorisent l'égalité des chances et la participation des femmes dans la pratique sportive.

Ces initiatives montrent l'engagement de la France à promouvoir l'égalité femmes-hommes dans tous les aspects de la vie sportive nationale et internationale.



**Dans le cadre du Plan 5 000 équipements sportifs – génération 2024, les installations sportives ont vocation à être aménagées de manière à favoriser l'égalité des sexes et à encourager la participation féminine dans la pratique sportive.**

# L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES PRATIQUES SPORTIVES A MIS EN ÉVIDENCE DES DIFFÉRENCES NETTES LIÉES AU GENRE

La crise sanitaire de 2020-2021 a amplifié des tendances qui avaient déjà émergé auparavant.

Selon le Centre de droit et d'économie du sport (CDES), dans son étude sur les besoins et attentes des acteurs du sport (2022), la période 2000-2020 a été caractérisée par trois tendances<sup>1</sup> :

- Un plafonnement de la pratique (notamment licenciée) ;
- Une diversification des formes de pratiques et des aspirations des pratiquants ;
- Une désinstitutionnalisation des pratiques : le nombre d'adhérents à un club sportif a baissé de 22 % entre 2019 et 2021, soit 4 millions de licenciés en moins.

Le repli de la pratique licenciée est plus notable chez les femmes licenciées, en particulier pour les plus de 30 ans. Une étude de BPCE souligne que **les fédérations sportives ont perdu un quart des femmes de 30-44 ans depuis 2019, 28 % des 45-59 ans et un quart des 60 ans et plus.** Chez les hommes, la pratique associative a diminué de 18 % chez les 30-44 ans, de 15 % chez les 45-59 ans et de 10 % chez les 60 ans et plus<sup>2</sup>.

Mécaniquement, le recul du nombre de licenciés traduit aussi la croissance de la pratique libre. Selon le CDES, en 2018, plus de 50 % des pratiquants de plus de 15 ans évoluaient déjà dans une activité sportive non encadrée.

La crise sanitaire a également mis en lumière les risques associés à la sédentarité pour la santé publique, notamment en période de fermeture des structures sportives intérieures, privées et associatives. L'espace public a ainsi émergé comme une alternative cruciale pour la pratique sportive. Cette conjoncture a entraîné une augmentation significative du nombre de sportifs et de sportives fréquentant les espaces publics, passant ainsi de 29 % à 51 % de la population.

Face à cette évolution, les collectivités territoriales se voient confrontées à la **nécessité d'accompagner ce phénomène en adaptant leurs politiques et infrastructures pour répondre aux besoins croissants des citoyens en matière d'activités physiques en plein air.**

1. À consulter sur [cdes.fr](https://www.cdes.fr)

2. À consulter sur [www.groupebpce.com](https://www.groupebpce.com)

# LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PEUVENT INTERVENIR POUR LIMITER LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE DANS L'ESPACE PUBLIC

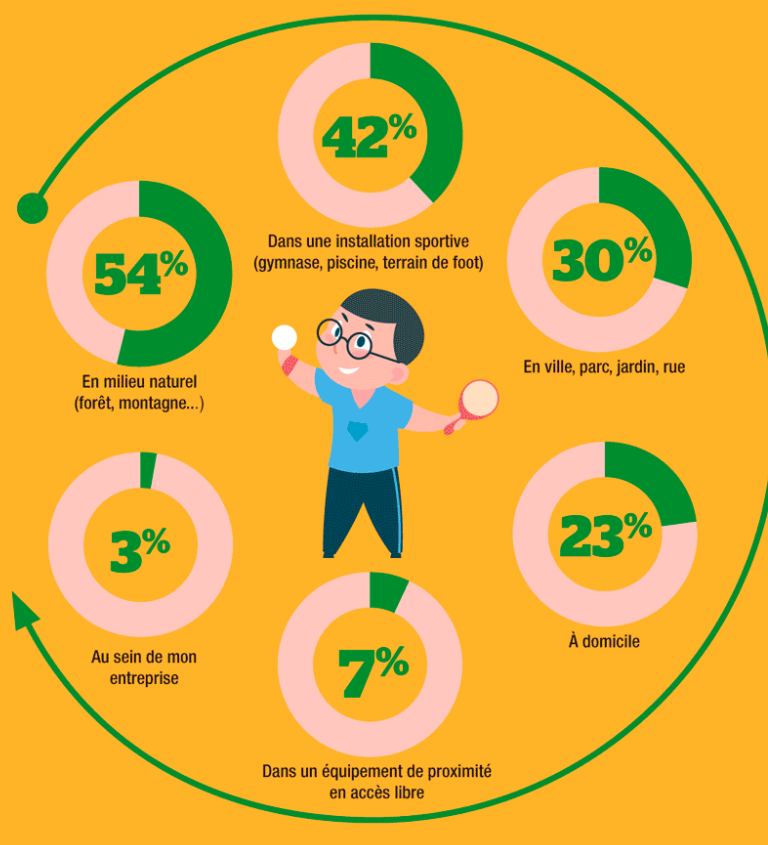
Si la législation assimile l'espace public à l'espace formé par les voies publiques, les lieux ouverts au public ou affectés à un service public (loi du 11 octobre 2010), nous entendons ici l'espace accessible à toutes et tous, qui n'est pas la propriété d'un individu ou d'un groupe susceptible d'en restreindre l'accès. L'espace public regroupe ainsi l'ensemble des espaces ouverts, accessibles à toutes et tous, et de manière gratuite. Il s'agit ainsi, à la fois des différents lieux de circulation (rues, places, voies piétonnes et cyclables, chemins de randonnée, parcs), du mobilier urbain, ou encore des équipements sportifs en libre accès sur la voie publique (stades, city park, parcours de santé, boulodromes, etc.).

En tant que principaux gestionnaires de l'espace public sur le territoire français, les collectivités territoriales détiennent un rôle clé pour y favoriser une pratique du sport attractive et sécurisée pour les femmes. De fait, l'enquête du Conseil national des villes actives et sportives<sup>3</sup> montre que les lieux plébiscités pour le sport sont des espaces publics : le milieu naturel, les équipements sportifs collectifs (stades, piscines...), les parcs, jardins et rues, et dans une moindre mesure les équipements de proximité en accès libre (city-stades, street workout...). Il est donc logique qu'une grande partie des politiques du sport se concentre – à juste titre – sur la valorisation de ces espaces, indifféremment des questions de genre.

3. Enquête *Les nouvelles frontières du sport dans la ville*, 2019.

## Le milieu naturel domine la pratique individuelle, les installations sportives sont essentielles pour la pratique en club

Avez-vous pratiqué une activité physique ou sportive au cours des douze derniers mois ?





Or, la mise en œuvre de ces politiques publiques exerce une influence notable sur l'usage de l'espace public par les femmes, en le favorisant ou en le restreignant involontairement.

Approcher l'étude de l'espace public par le genre a déjà été réalisé par plusieurs chercheurs, en particulier Yves Raibaud sur la question des équipements sportifs mis à disposition par les collectivités territoriales. Il notait ainsi en 2015 que « *la sexuation des pratiques sportives pourrait [...] se refléter dans l'usage de la ville, d'autant plus lorsque celle-ci apparaît "faite par et pour les hommes"* Les équipements sportifs d'accès libre (skateparks, citystades, occupés par plus de 90 % d'hommes) comme les nouvelles cultures sportives urbaines (telles que parkour, Workout) mettant en scène dans l'espace public des cultures masculines hégémoniques (Connell, 1995) forment un continuum avec les grands stades et des événements médiatisés qu'ils accueillent ». Raibaud montre d'ailleurs que les budgets locaux « loisirs des jeunes » des communes étudiées profitent à 75 % aux garçons.

La construction des inégalités par le sport a été largement documentée par la géographie et la sociologie, démontrant des effets structurels du genre sur la construction des espaces, de la cour de récréation jusqu'au stade en passant par les espaces sportifs d'aventure.

Dans une approche théorique de l'espace public, Henri Lefebvre (1960) assimilait le droit à la ville à celui de faire valoir son point de vue dans le cadre urbain et de s'émanciper dans un espace fortement spécialisé. Avec une approche plus sociologique, Édith Maruéjols (dont les travaux ont été utilisés pour cette étude) a montré que l'organisation de la ville selon une socialisation de genre prend sa source dès la cour de récréation. Les terrains de foot, qui occupent une grande partie de l'espace, sont majoritairement utilisés par les garçons, tandis que les filles occupent les espaces périphériques pour leurs propres activités.

Enfin, certains choix d'équipement peuvent pérenniser cette spatialité, à travers les citystades ou les skateparks, assimilés à des lieux de compétition où s'exprime la virilité, et évités par les filles. Lidewij Tummers, architecte

liégeoise, explique la multiplication des terrains de foot et de basket par le souci des urbanistes d'intégrer à la ville des équipements sportifs d'accès libre, censés canaliser la violence des jeunes dans des activités positives. En théorie accessibles à tous, mais en réalité occupés à 80 % par les hommes, ces lieux pensés par et pour les hommes semblent favoriser *in fine* les sports dans lesquels la compétition et la force physique dominent.



« On ne peut [...] pas considérer que créer des citystades et des skateparks dans la ville soit neutre [s'ils organisent] de façon visible la différenciation des sexes et la mise en spectacle des hommes virils et dominants. »

Yves Raibaud, 2015

# APPORTER DES CLÉS DE COMPRÉHENSION DE LA PRATIQUE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC, POUR DES POLITIQUES LOCALES PLUS INCLUSIVES

Les politiques locales visant à éviter ou à combattre ces biais existent, mais elles sont encore embryonnaires. « **L'objectif de la présente étude est donc d'identifier les biais de conception ou d'utilisation inhérents à des infrastructures sportives qui excluraient ou freineraient de facto la pratique féminine.** »  
(Réponse issue du questionnaire)

Au-delà du débat consistant à déterminer si le sport est le reflet d'inégalités préexistantes

ou s'il participe directement à la production de normes de genre, il s'agira de voir comment les politiques publiques intègrent cette dimension, dans le contexte du repli prononcé du nombre de licenciées et de l'augmentation de la pratique libre. Cette étude vise également à proposer des pistes d'amélioration pour que les collectivités territoriales se saisissent de cette question et améliorent l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux équipements sportifs et à l'espace public.

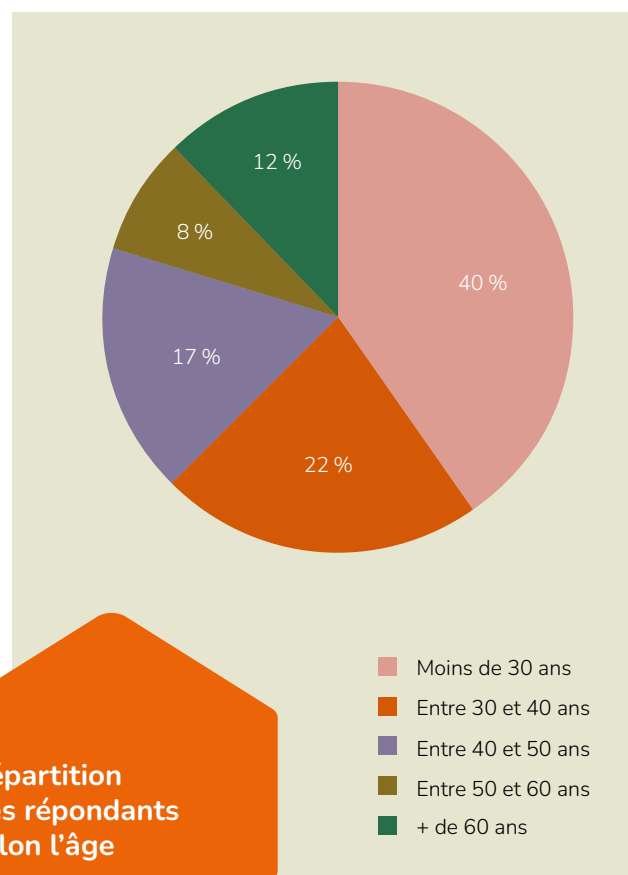
## DES FREINS IMPORTANTS À LA PRATIQUE DU SPORT DANS L'ESPACE PUBLIC, RÉVÉLATEURS D'INÉGALITÉS DE GENRE



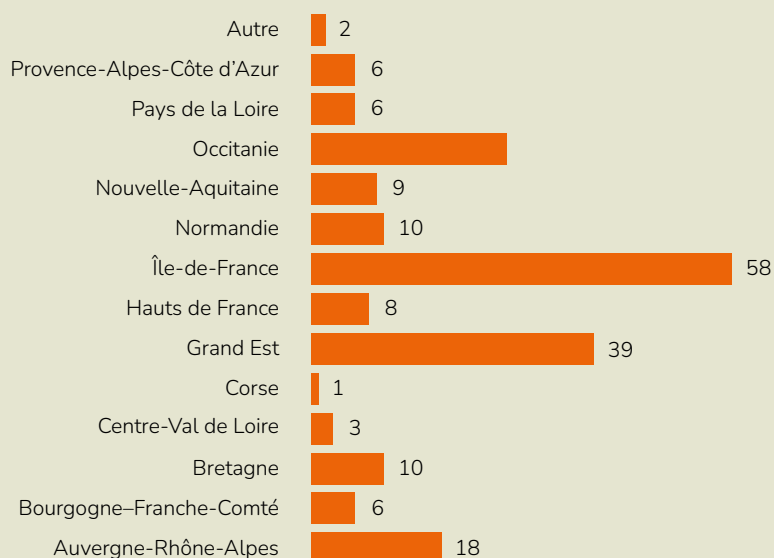
Dans le cadre de cette étude, 203 usagères et usagers ont été interrogés via un questionnaire en ligne. Les réponses apportées nous permettent d'identifier les pratiques sportives dans l'espace public, les freins à celle-ci, mais aussi de commencer à tracer les leviers possibles pour améliorer la situation.

Parmi les 203 réponses collectées, 70 % proviennent de femmes. Ce constat peut s'expliquer par le titre de l'étude et le public cible : les femmes ont pu se sentir davantage concernées et ont été davantage visées dans la diffusion, par exemple avec la newsletter du groupe Genre et Ville de l'Eurométropole de Strasbourg. Les répondants et répondantes ont entre 18 et 73 ans avec une moyenne d'âge à 38 ans. 12 régions de France sont représentées.

**La peur du jugement, de ne pas savoir par quoi commencer ni comment utiliser certaines infrastructures**



## Répartition des répondants par région



**76 %** des répondants vivent en zone urbaine, **28 %** en zone péri-urbaine et **10 %** en zone rurale. Le questionnaire a permis de montrer qu'il n'existe pas, a priori, de lien entre la zone d'habitation et la pratique du sport dans l'espace public. Pareillement, **71 %** des enquêtés ont un espace extérieur rattaché à leur logement, mais la présence, ou non, de cet aspect ne semble pas influencer sur la pratique.

Le questionnaire a été essentiellement diffusé par nos réseaux (collectivités territoriales, LinkedIn, groupes de promotion), ce qui a pu créer des biais dans les profils ayant répondu avec une majorité de cadres (**70 %**).

Pour autant, plusieurs enseignements sont à retenir :

- La pratique du sport dans l'espace public est répandue, mais demeure occasionnelle et centrée autour de quelques sports ;
- Les freins à la pratique sont avant tout liés aux équipements en tant que tels et à l'environnement autour de ces derniers. Quelques différences sont à noter entre les femmes et les hommes ;
- Si les leviers pour inciter à la pratique diffèrent, une attention particulière doit être accordée aux demandes d'animation et de pratique en groupe.

« La mutualisation des voies (voies vertes, pistes cyclables) n'est pas sécurisante [...]. Cela génère du stress, on ne respecte pas son propre rythme, on essaye de s'adapter aux autres utilisateurs et on perd totalement l'aspect plaisir et la gestion de l'effort individuel. »

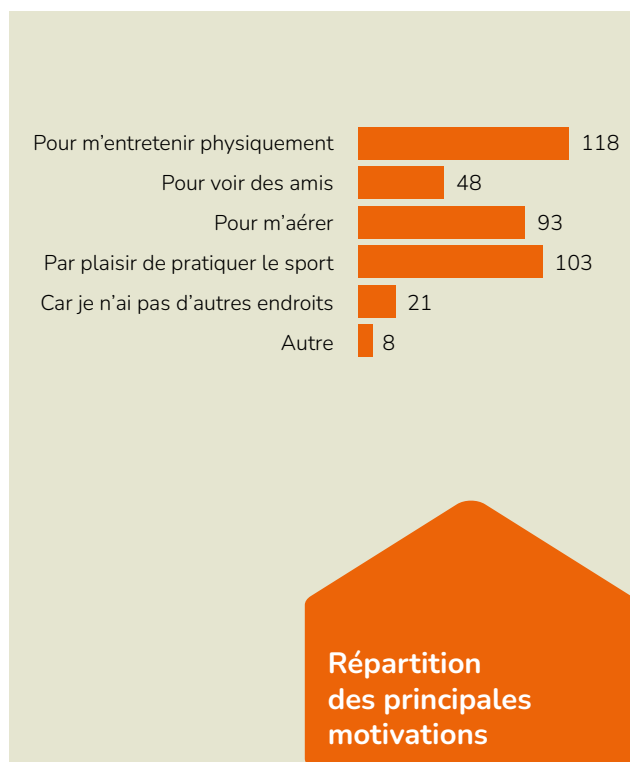
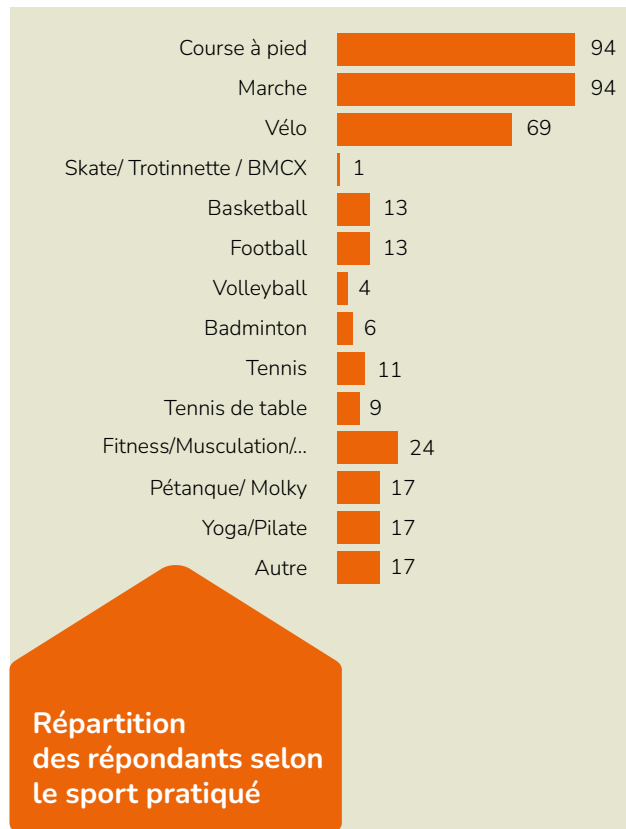
## L'espace public est surtout utilisé pour des activités dépassant le cadre spatial des seuls équipements (course, vélo, marche).

**81 %** des répondants et répondantes ont déjà pratiqué une activité physique et/ou sportive dans l'espace public. La pratique ne varie que très peu selon le genre : **85 %** des hommes ont déjà pratiqué pour **80 %** des femmes répondantes.

Pour l'essentiel, cette pratique est occasionnelle (**39 %**), mais, pour un quart (**25 %**) des répondants, elle est régulière. Les sports pratiqués sont essentiellement la course et la marche (**57 %**) suivis de près par le vélo (**42 %**) puis la musculation (**15 %**) et la pétanque (**10 %**). Ce constat confirme les résultats de l'étude réalisée par l'Union Sports et Cycles<sup>4</sup>.

Le football et le basketball ne représentent finalement que 8 % des sports pratiqués, tandis qu'un seul répondant pratique du skate, alors même que lorsque l'on pense aux équipements sportifs de proximité, les skateparks et les city stades sont très répandus. Ce décalage peut s'expliquer par l'âge moyen des répondants (**38 ans**).

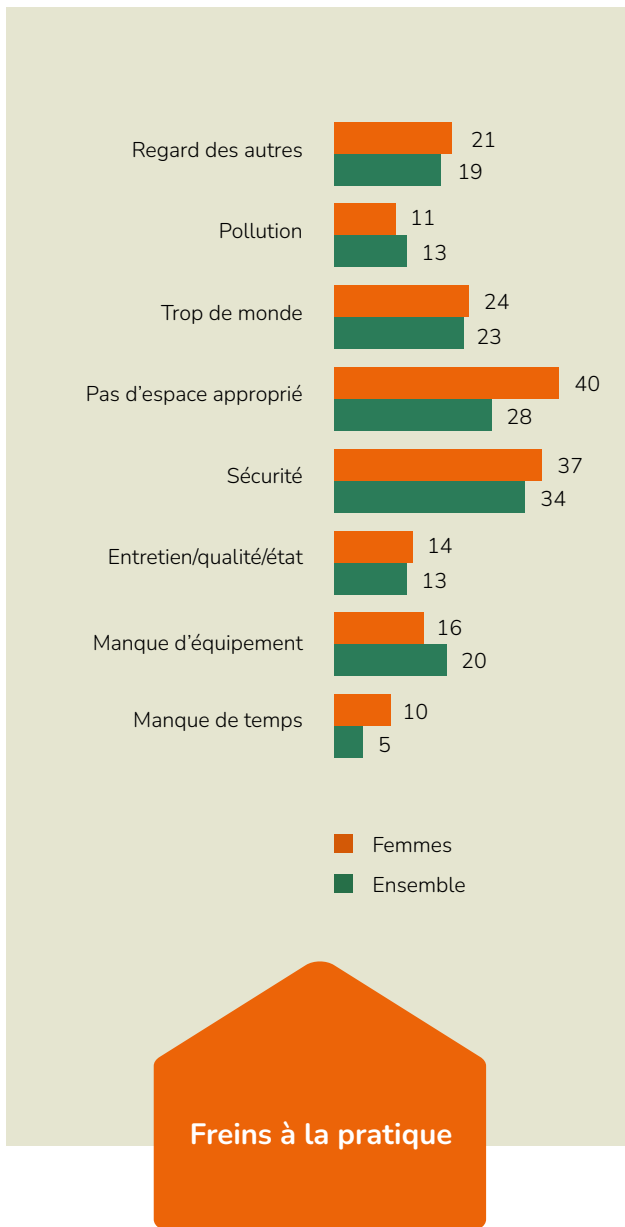
4. CNVAS, *Sport dans la Ville*, Édition 2023



Nous nous sommes également interrogés sur ce qui pousse les pratiquants et pratiquantes à faire du sport dans l'espace public. Ainsi, les principales motivations sont l'entretien physique, le plaisir de pratiquer le sport et le fait de prendre l'air. Seule une petite proportion (21 occurrences) a indiqué n'avoir pas d'autre endroit que l'espace public pour pratiquer une activité sportive. Cela nous permet de conclure que le fait de pratiquer du sport dans l'espace public résulte, dans la majeure partie des cas, d'un choix volontaire des pratiquants et pratiquantes.

« Lorsque l'on fait du sport dans l'espace public, on nous observe comme pour nous dire que ce n'est pas notre place... »

## Les freins à la pratique révèlent des perceptions et des modes de vie différents entre les hommes et les femmes



Parmi les **19 %** ne pratiquant pas d'activité physique et/ou sportive dans l'espace public, **45 %** abordent l'envie de ne pas être vus. **34 %** indiquent faire déjà du sport en club et **29 %** considèrent qu'il y a un manque d'infrastructures.

Nous avons également permis à l'ensemble des personnes le souhaitant d'indiquer, selon eux, les freins à la pratique. Parmi les 158 réponses, les plus cités sont :

- La sécurité (**34 %**) ;
- Le manque d'espaces appropriés c'est-à-dire le manque de sanitaires, d'éclairage, de végétalisation, ou encore d'accessibilité en termes de niveaux de pratique (**29 %**) ;
- Une occupation des lieux trop importante et désincitative (**23 %**) ;
- Un manque d'équipements (**20 %**) ;
- L'entretien et la qualité des équipements (**20 %**) ;
- Le regard des autres (**19 %**) ;
- La pollution (sonore, atmosphérique) (**13 %**).

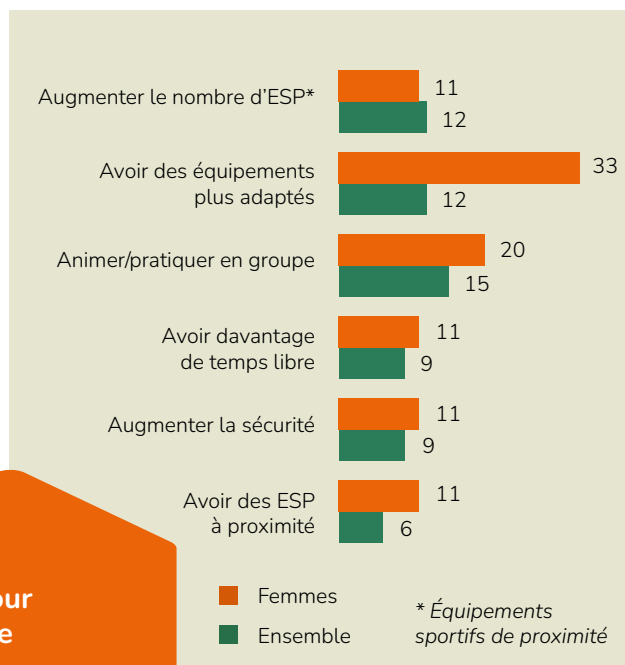
On identifie néanmoins quelques variations dans l'identification des freins par les répondantes femmes. Ainsi, le manque de temps est davantage souligné (**10 %** contre **5 %** parmi l'ensemble des répondants) tout comme le manque d'espaces appropriés (**+ 11 points** soit **40 %**), la sécurité (**+ 3 points**) et le regard des autres (**+ 2 points**).

« Le sentiment d'insécurité : je ne vais jamais courir la nuit par exemple. Je réfléchis bien à quel trajet je vais emprunter [...]. Je ne vais jamais dans des endroits que je ne connais pas. »

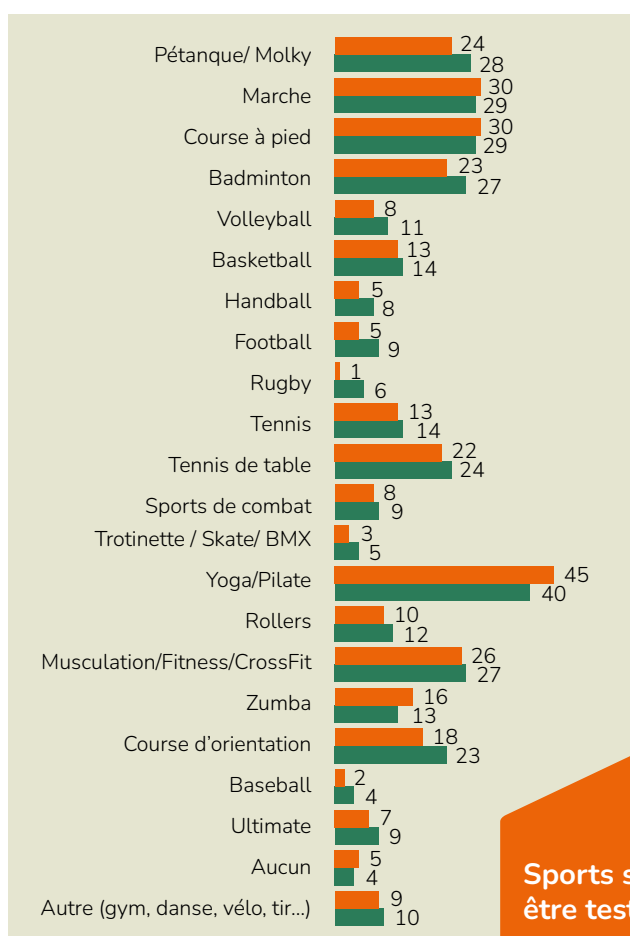
## Quatre leviers principaux et des envies de sport très diverses qui permettent aux collectivités de laisser libre cours à leur imagination afin de favoriser la pratique sportive dans l'espace public.

Nous avons demandé aux répondants et répondantes quels étaient, selon eux, les leviers à mobiliser afin de leur permettre de pratiquer davantage de sport dans l'espace public. Parmi les **203 réponses**, il ressort que l'animation, l'adaptation des équipements, l'augmentation du nombre d'équipements, le fait de disposer de plus de temps libre et d'être davantage en sécurité sont des préoccupations majeures.

Parmi les femmes, les réponses sont plus marquées, avec notamment **une femme sur trois qui souhaiterait que les équipements soient plus adaptés et 20 % qui aimeraient pratiquer en groupe**. La sécurité, la proximité avec les équipements et le fait de disposer de plus de temps libre viennent à la troisième place.



**Leviers pour la pratique**



**Sports souhaitant être testés**

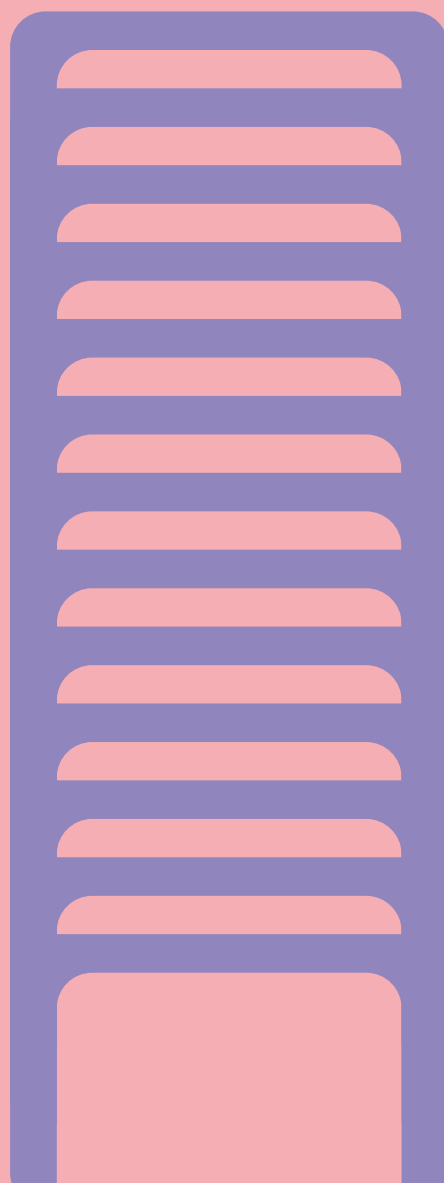
Les répondants ont également indiqué les sports qu'ils souhaiteraient pratiquer. Le premier est le yoga ou le pilate (**40 %**), suivi de la marche et de la course à pied (**29 %**) puis du badminton et de la musculation/crossfit/fitness (**27 %**).

Notons que, les répondants étant invités à cocher les sports proposés, cela a pu biaiser leurs réponses, à la fois en cochant plus de sports que prévus et en mettant de côté d'autres pratiques auxquelles nous n'aurions pas pensé. Pour autant, l'hétérogénéité des réponses témoigne d'une véritable curiosité des répondants pour la pratique de nouveaux sports. En ce sens, les collectivités ont pleinement leur rôle à jouer afin d'innover et inciter à la pratique.

**« J'aimerais pratiquer dans une ambiance calme et arborée. »**

## Partie 2

Favoriser la pratique  
du sport au féminin  
dans l'espace public  
par un changement  
de culture  
et des pratiques  
incitatives



## LEVIER 1

### Donner envie de pratiquer à travers la planification, la conception et la construction des équipements sportifs et des espaces urbains qui encouragent et facilitent la pratique.

**Le design actif dans la conception des infrastructures sportives consiste en une approche qui intègre la promotion de l'activité physique et de la santé dans la planification, la conception et la construction des équipements sportifs et des espaces urbains.** Cela implique de créer des environnements qui encouragent et facilitent naturellement la pratique régulière d'activités physiques, en tenant compte des besoins et des préférences des utilisateurs et utilisatrices. Ces infrastructures sont conçues pour être accessibles, sûres, attrayantes et fonctionnelles, afin d'inciter les individus de tous âges et de tous niveaux de condition physique à adopter un mode de vie actif. En intégrant des éléments tels que des aménagements paysagers, des aires de jeu polyvalentes, des pistes cyclables et des sentiers pédestres, le design actif vise à créer des espaces urbains dynamiques qui favorisent la santé et le bien-être de la communauté dans son ensemble.

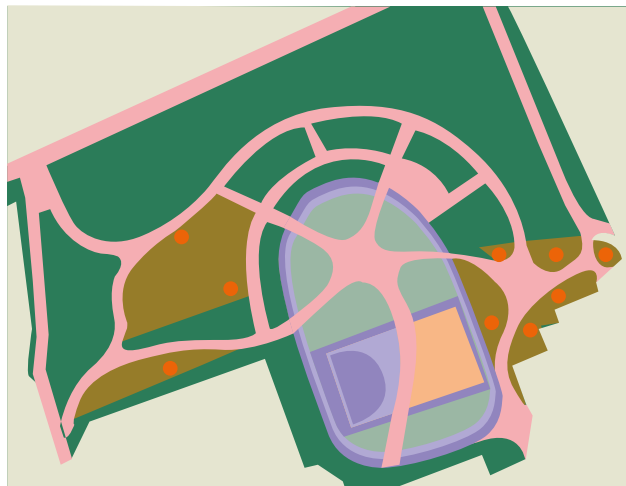
En intégrant des éléments tels que des équipements adaptés, des espaces conviviaux et inclusifs, ainsi que des programmes et des événements qui ciblent les besoins des femmes, le design actif vise à créer des environnements sportifs où toutes les femmes se sentent bienvenues, soutenues et encouragées dans leur pratique.

La conception d'espaces intégrant des points d'eau, des toilettes propres et un sol adapté peut également favoriser la variété des usages d'un espace et éviter les mécanismes d'appropriation par un groupe d'utilisateurs.

**« Le design actif pourrait permettre aux femmes de réinvestir certains espaces qu'elles fuient »<sup>5</sup>**

Nicolas Fieulaine, chercheur en psychologie sociale à l'université de Lyon

5. À consulter sur [www.urbislemag.fr](http://www.urbislemag.fr)



Plan d'aménagement de la partie nord de l'îlot de la Tente Verte à Dunkerque. L'ancien city-stade figure en mauve dans le quart bas-droite de l'image.

- **Le projet de réaménagement du quartier de la Tente Verte à Dunkerque** a intégré dans sa conception une réflexion autour du positionnement d'un city-stade, monopolisé par une seule catégorie d'utilisateurs (les jeunes hommes) et source de nuisances sonores. Une réflexion a donc été conduite sur la base du design actif, pour l'intégrer à un projet de type « place de village » plus global. Le tracé au sol a été modifié et la moitié du terrain a été convertie en terrain de basket 3x3. Des agrès intergénérationnels ont été positionnés, à destination des personnes âgées et des enfants de l'école située à proximité. Un cheminement a été tracé avec un jeu de marelle, et des bancs ont également été installés afin de favoriser la diversification des usagers de cet espace.

- Dans la même optique, **la Maison du Lez dans l'Hérault** offre non seulement des équipements pratiques tels que des **vestiaires, des douches et des consignes, mais également un lieu de rencontre** pour les pratiquants, favorisant ainsi l'échange et la diversité des publics et des pratiques sportives.

La pratique sportive dans l'espace public au prisme de l'inclusion des femmes



Le développement d'**installation couvertes** permet en outre de favoriser la pratique par tous les temps.

- L'installation d'équipements sportifs sur la **ZAC Pleyel** (Saint-Denis) a montré que les installations couvertes sont plus fréquemment utilisées que celles qui ne le sont pas, soulignant ainsi l'importance de cette approche. Ces installations peuvent également répondre à la peur du regard des autres qui a été soulignée dans le questionnaire. Les espaces de rencontres jouent également un rôle crucial dans la promotion de la pratique sportive en tant que vecteur de lien social. Il est important de rendre les femmes sportives visibles dans l'espace public, non seulement pour servir d'exemple, mais aussi pour encourager d'autres femmes à s'engager dans des activités sportives.

- **La plateforme belge « L'architecture qui dégenre »** met en avant l'idée de favoriser des sports de coopération et d'entraide pour promouvoir la mixité sur les terrains de sport, ne serait-ce que temporairement, afin de créer un environnement propice à la réappropriation de l'espace public sportif par les femmes.

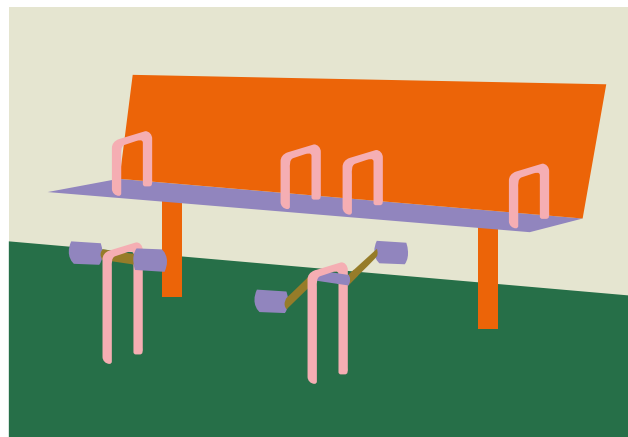
- **La ville de Reims a lancé l'initiative « Reims Urban Nature »** pour encourager la réappropriation de l'espace urbain via la pratique du sport. Cette initiative propose une variété d'activités sportives accessibles à tous, dont certaines se déroulent dans des lieux insolites comme la basilique Saint-Remi, où des cours de yoga sont organisés. En offrant un large éventail d'activités sportives pendant deux semaines, cette initiative permet à chacun de se réapproprier l'espace public pour le bien-être et la pratique sportive.

Lors du salon des sports, plusieurs opérateurs privés ont choisi de mettre en avant **les espaces intergénérationnels** composés d'espaces de pique-nique, de végétalisation, de design actif, mais également de nouveautés permettant de s'adapter aux pratiques des jeunes. À titre d'exemple, il existe désormais des miroirs avec des enceintes intégrées sur lesquels il est possible de brancher un téléphone afin de danser<sup>6</sup>. Cette innovation fait écho aux mises en scène de danse sur TikTok. Pour autant, ces nouveaux équipements doivent s'accompagner d'une communication sur leur utilisation afin d'être identifiés par les habitantes et habitants du territoire, au risque de ne pas être utilisés.

6. Échanges avec la société *Urba Move*

7. À consulter sur [www.irds-idf.fr](http://www.irds-idf.fr)

8. À consulter [Rapport Dérèglement climatique WWF](#)



Réflexion autour de nouveaux équipements.

La construction de nouveaux équipements sportifs de proximité doit se faire en prenant en compte les enjeux de transition écologique. Pour cela, les collectivités se doivent d'être attentives aux matériaux utilisés, mais également aux emplacements choisis. Un rapport de la région Ile-de-France<sup>7</sup> explique qu'il existe une concurrence d'usages sur les zones urbanisées avec une volonté de limiter l'artificialisation des sols, de renaturer des zones denses et de répondre aux besoins de logement. Face à ce constat, le « recyclage » d'espaces urbains et l'optimisation de l'existant (sous-sol, parkings, toits) sont préconisés. À Paris, des terrains de foot à 5 ont été mis en place dans le 18<sup>e</sup> arrondissement sur un toit, à la place d'un parking. Au Danemark, l'association GAME utilise d'anciens entrepôts pour créer des espaces de pratique en libre accès. À Epône (Yvelines), ce sont les déchets de chantiers qui ont été utilisés afin de créer un stadium de VTT.

Par ailleurs, un rapport du WWF France paru en 2021 sur le monde du sport dans le contexte du changement climatique<sup>8</sup> estime que la fréquence des canicules risque de doubler d'ici 2025. Par conséquent, la pratique sportive devrait être déconseillée entre 24 et 66 jours supplémentaires par an. L'anticipation d'espaces sportifs arborés et avec des matériaux durables est d'autant plus importante. La prise en compte de la gestion de l'eau sur ces espaces peut faire l'objet d'une réflexion, en témoigne le projet de réaménagement du Benthemplein Water Square (Rotterdam, Pays-Bas).

**FOCUS**  
Prendre en compte la transition écologique dans notre réflexion

## LEVIER 2

### Favoriser la pratique en sécurisant les espaces

La sécurité revêt une importance capitale pour les femmes lorsqu'elles pratiquent le sport dans l'espace public. Dans notre questionnaire, la sécurité arrive en tête des freins à la pratique sportive dans l'espace public (34 % des répondantes). Une étude de l'équipementier Adidas révélait en 2023 que 92 % des coureuses « sont préoccupées par leur sécurité » (agression physique, attention non désirée, commentaires sexistes)<sup>9</sup>.

Les pouvoirs publics locaux jouent à ce titre un rôle crucial. Les espaces publics peuvent souvent être perçus comme des environnements où le harcèlement, les agressions et les comportements discriminatoires sont plus fréquents. Pour les femmes, cette réalité se traduit par une crainte légitime pour leur sécurité physique et émotionnelle pendant l'exercice. C'est pourquoi les collectivités, en tant que gestionnaires de l'espace public, ont la responsabilité de créer des environnements sûrs, en mettant en place des politiques, des programmes et des mesures de sécurité adéquates. En favorisant des espaces sûrs et en luttant contre le harcèlement et la violence, les pouvoirs publics locaux peuvent encourager davantage de femmes à s'engager dans le sport, à bénéficier de ses nombreux avantages pour la santé et le bien-être, et à contribuer à rendre l'occupation de l'espace public plus inclusive et équitable.

Dans son étude de 2022, Yves Raibaud résumait la problématique de manière à la fois concrète et typique : « Les créneaux et les salles alloués aux disciplines masculines sont plus importants. [...] Les vestiaires entretenus et corrects sont rares. [...] Toilettes absentes ou fermées sur certaines installations [...]. Les problèmes de propreté, la question des douches non séparées, l'éclairage extérieur, les toilettes sales reviennent de façon récurrente dans les propos des femmes interrogées, incitées à s'orienter vers des équipements privés qui s'adaptent mieux à la clientèle féminine »<sup>10</sup>. Le chercheur note qu'en conséquence, les femmes s'orienteraient davantage vers l'offre privée (studios de danse, de gym...).

9. À consulter sur [www.adidas-group.com](http://www.adidas-group.com)

10. Yves Raibaud (2022). *Genre, urbanité et pratiques sportives. Une étude des espaces du temps libre à Bordeaux et Genève. Sciences sociales et sport*, 20, 15-35.

« Une femme va avoir besoin de se sentir sécurisée dans sa pratique. On essaye de réfléchir l'accès aux équipements sportifs : éclairage, toilettes, vestiaires dédiés aux femmes. Sur l'espace public, pour faire son jogging, il faut un parcours avec un éclairage suffisant. "Lorsque je veux faire mon jogging entre 12h et 14h, où est-ce que je me change ?" »

Ville de Bordeaux

Cette problématique a été largement identifiée par les interlocuteurs contactés dans le cadre de l'étude. L'isolement, le manque d'éclairage, l'insécurité, l'absence de sanitaires entretenus ont été clairement identifiés par plusieurs collectivités (métropole européenne de Lille, région Centre Val-de-Loire) comme un frein net à la pratique féminine dans l'espace public. L'absence de toilettes et d'un éclairage public de qualité ont été abordés par le département d'Eure-et-Loir dans le cadre des conférences du sport. La ville de Caluire-et-Cuire évoque également le vandalisme, particulièrement prégnant sur ce type d'équipements, et qui peut constituer un frein supplémentaire à un usage inclusif.

La Ville de Rennes a également clairement identifié une insécurité croissante pesant sur la pratique féminine dans l'espace public, évoquant la question de la « déambulation » et des « mauvaises rencontres ».

À Dunkerque, le city-stade du quartier de la Tente Verte a été identifié comme un lieu à l'origine de nuisances pour l'ensemble du voisinage.

**Différentes solutions ont été mises en place, aussi bien par des collectivités, que par des acteurs privés ou associatifs pour répondre aux enjeux de sécurité.**

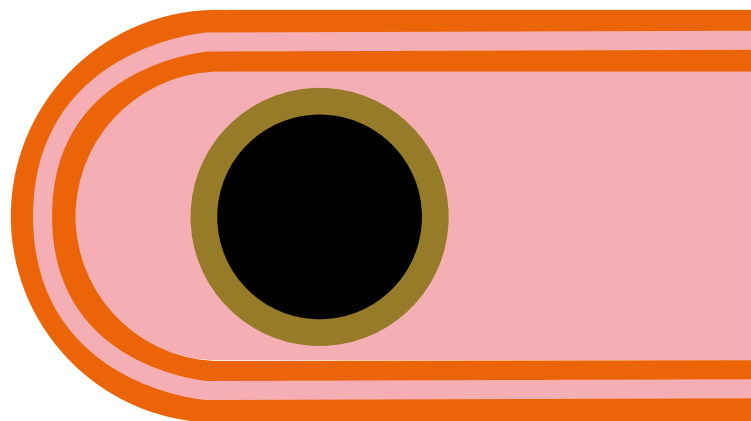
### Les collectivités territoriales

- **La Métropole de Lyon** développe davantage des pôles d'équipements en libre accès plutôt que des équipements isolés. Ces pôles peuvent être porteurs de dynamique, avec l'installation d'aires de convivialité.
- Le concept de « coveillance » a été mentionné par plusieurs collectivités interrogées (**Rouen, Strasbourg**). L'installation d'agrès sportifs à proximité d'une aire de jeux pour enfants, où la présence de parents peut rassurer, peut encourager davantage une pratique inclusive.
- **La Ville de Bordeaux** réfléchit, dans la même idée, à l'installation de blocs de vestiaires le long des parcours avec un éclairage nocturne renforcé.
- **La commune d'Epron** (Calvados) propose un éclairage public sur demande pour allumer les lampadaires la nuit, offrant ainsi aux femmes la possibilité de se sentir plus en sécurité lorsqu'elles se déplacent après le coucher du soleil.
- Dans l'aménagement du petit Jardin des plantes, **la commune de Bruxelles** a créé un environnement urbain rassurant en aménageant des trottoirs larges, en utilisant un revêtement de sol adapté pour les poussettes, en favorisant les espaces avec une vue dégagée et en privilégiant les arbres plutôt que les buissons.

Ces initiatives soulèvent une forme de paradoxe entre un besoin de sécurité à travers la visibilité et la peur du regard des autres ou du jugement comme étant l'un des principaux freins à la pratique dans l'espace public (21 % des répondantes). Il convient pour les collectivités de prendre en compte ces deux aspects.

### Les entreprises et les associations

- Le guide *With Women We Run Allyship Toolkit* publié par Adidas en 2022 offre des conseils pratiques et des stratégies pour favoriser le sentiment de sécurité chez les coureuses<sup>11</sup>.
- L'Association Sine Qua Non propose des actions pour que les femmes se réapproprient les équipements sportifs de plein air, notamment les espaces les plus utilisés par les hommes : organisation de sorties de groupe dans tous les quartiers, organisation de sorties mixtes pour sensibiliser les hommes, ou encore négociation avec les municipalités pour avoir des créneaux dédiés dans les équipements publics et sur les city stades.



« Les gens ne passaient plus dans la rue, faisaient des détours, et l'aire de jeux n'était plus utilisée... à tel point que le city-stade a dû être déplacé. »

Ville de Dunkerque

11. À consulter sur [www.adidas.com](http://www.adidas.com)

## LEVIER 3

### Accompagner la pratique sportive par l'encadrement et l'animation

Jonathan Louli (2015)<sup>12</sup> a qualifié le city stade de « poste d'observation », en ce qu'il permet d'identifier des logiques de sociabilité à l'œuvre dans l'utilisation d'un équipement sportif : « Le city-stade est le lieu d'une effervescence sociale qui révèle certaines structurations des relations sociales et des pratiques culturelles des jeunes du quartier ».

Dans son travail, le chercheur fait également le constat d'une exclusion du public féminin : « *En ce qui concerne les distances de genre, on peut remarquer que les jeunes filles s'intéressent très peu au city-stade et investissent plutôt les bancs et pelouses qui l'entourent. Exemple que les attentes sociales différenciées à l'égard des garçons et des filles en matière d'expression ludique et corporelle, de relations sociales et d'appropriation de l'espace public, sont globalement admises par les jeunes.* »

**La présence d'éducatrices et d'éducateurs sur le terrain les mercredis après-midi, dans une logique d'animation**, permet d'aboutir à davantage de mixité d'usages, tant du point de vue du genre que de l'âge. Les éducateurs établissent ainsi une régulation de l'équipement, qui favorise l'inclusion des plus jeunes (les moins de 13 ans) dans l'utilisation du terrain.

« *Des adolescents et jeunes adultes investissent le city-stade [...] Les éducateurs ont considéré qu'il pouvait être intéressant d'être présents au moment où le parc et le city-stade sont les plus fréquentés : le mercredi après-midi [...] Le principe est d'instaurer une régularité de la présence, pour créer l'impression que l'on donne "rendez-vous" aux jeunes chaque semaine.* »

Au cours des entretiens, **la ville de Rennes** a évoqué la présence d'éducateurs ou d'éducatrices, qui peut permettre d'attirer et de légitimer la pratique des jeunes filles sur des espaces ouverts.

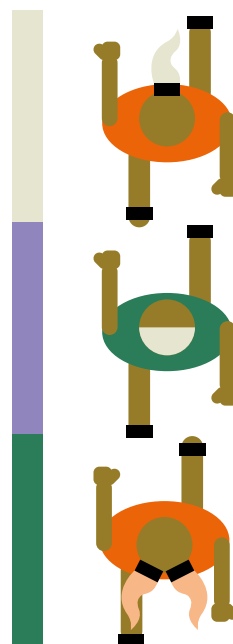
12. Jonathan Louli, *Le city-stade de banlieue comme poste d'observation*, Le sociographe 2015/4, p123-130. À consulter sur [www.cairn.info](http://www.cairn.info)

13. À consulter sur [seinesaintdenis.fr](http://seinesaintdenis.fr)

« L'animation peut être ponctuelle ou régulière, mais elle doit concerner l'ensemble des classes d'âges. »

Corroborant ce constat réalisé dans le cadre d'un travail sociologique de terrain, les interlocuteurs de l'étude ont souligné la place de la dynamique d'animation afin de favoriser la mixité des usages pour l'ensemble des classes d'âges. Rappelons que 20 % des répondantes au questionnaire ont indiqué l'animation et la pratique en groupe comme faisant partie des leviers pour faire davantage de sport dans l'espace public.

La place du tissu associatif est une des clés pour améliorer l'accès des femmes à la pratique sportive dans l'espace public des femmes. Outre les associations déjà citées auparavant, le Comète Club (Seine-Saint-Denis) propose des créneaux de basket à des femmes de tous âges et de tous niveaux. L'association a signé une convention d'occupation avec **les villes de Saint-Denis et Saint-Ouen** et, deux ans après sa création, elle compte un vivier de 75 joueuses. Ces conventions d'occupation permettent d'avoir des créneaux à l'année, car, pour la Présidente de l'association, Carole Ciccio, « *ce n'est que par une présence répétée sur le terrain qu'on devient visible* »<sup>13</sup>.



**D'autres initiatives plus ponctuelles** permettent aux femmes de s'approprier l'espace public. Par exemple, la Caravane du sport est une tournée sportive estivale organisée dans les différents quartiers de **la ville de Rennes**. Elle permet, le temps d'une journée, de proposer différentes activités et initiations sportives sur l'espace public comme du tir à l'arc, du home-ball, de l'éveil sportif ou encore de la grimpe d'arbres. Organisée par l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique d'Ille-et-Vilaine (UFOLEP35), elle est ouverte à toutes et tous et gratuite. Ce type d'activités permet d'attirer de nouveaux publics que ce soit par simple curiosité ou par attrait pour les sports proposés. Elle représente un premier pas pour se familiariser avec le fait de pratiquer une activité sur l'espace public.



L'animation permet aux femmes de s'approprier l'espace public, d'être plus visibles, de se sentir en sécurité, mais également d'être davantage motivées par la pratique.



#### LIMITE

**La mise en place d'une animation peut s'avérer coûteuse pour les collectivités**

Partageant le constat d'une surreprésentation masculine dans les équipements sportifs d'extérieur et l'impératif de diversifier les flux, **la ville de Metz** avait initié un projet en quartier politique de la ville avec une association pour rénover les terrains extérieurs de manière esthétique grâce à des financements de l'ANDES. En contrepartie, les bénéficiaires s'engageaient à animer les installations. Faute d'obtention des crédits et du fait du coût important du projet, ce dernier n'a pas été réalisé.

**FOCUS**  
La pratique sportive à l'école peut favoriser l'appropriation de l'espace public par les jeunes filles

Dans le cadre de l'héritage Paris 2024, l'ensemble des écoles primaires ont adopté depuis septembre 2022 le programme de « 30 minutes d'activité physique quotidienne ».

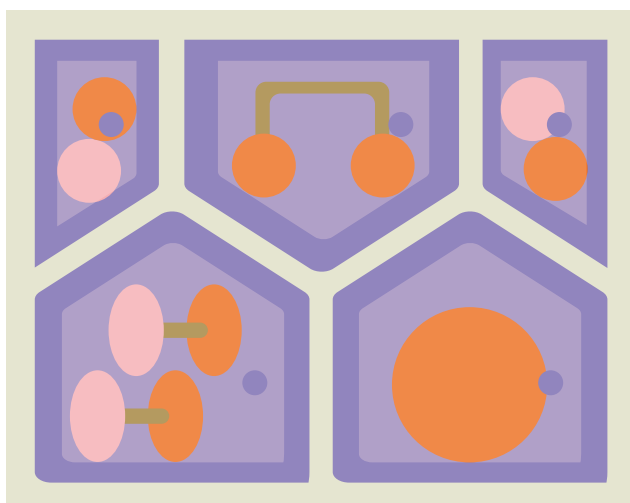
Ce type de programme peut permettre, en lien avec les enseignantes et les enseignants de découvrir et de pratiquer des sports « de rue », comme, par exemple, le skate board. En effet, si les jeunes filles apprennent dès l'école à pratiquer des sports sur l'espace public, elles intérioriseront le fait de pouvoir l'utiliser à l'avenir, tout en dépassant la peur du regard des autres et l'autocensure liée au fait de n'avoir jamais pratiqué l'activité ou de ne pas l'avoir pratiquée sur l'espace public.

Ce constat peut également s'appliquer aux collèges et aux lycées : l'école au sens large peut favoriser l'appropriation de l'espace public pour les jeunes filles et, à plus long-terme, pour les femmes.

## LEVIER 4

### Rendre la pratique plus accessible grâce au prêt de matériel

Si la pratique du sport dans l'espace public, par définition, n'engendre pas de frais d'inscription, l'achat de matériel peut se révéler coûteux. Il faut compter en moyenne entre 25 € et 80 € pour l'achat de deux raquettes de tennis, une trentaine d'euros pour un jeu de pétanque ou encore une cinquantaine d'euros pour un set de badminton. À ces prix, il faut également ajouter le coût d'une tenue de sport. Ainsi, un tiers des 16-25 ans évoquent des contraintes financières comme étant un frein à la pratique sportive (CREDOC, 2022).



Afin de dépasser cet obstacle, des opérateurs privés proposent un système de prêt de matériel dans des boîtes sécurisées se trouvant directement sur l'espace public<sup>14</sup>. Les usagères et usagers téléchargent une application afin d'ouvrir la boîte, empruntent le matériel et le reposent en prenant une photo à la fin de l'utilisation.

Pour autant, certaines collectivités comme **la ville de Caluire-et-Cuire** ont souligné les risques de détournement des usages, ces boîtes pouvant permettre de stocker d'autres objets. Ces casiers peuvent être vitrés afin de limiter ce risque.

**La ville de Rouen** a quant à elle développé le prêt de matériel au sein de maisons vendant des glaces dans des parcs l'été. Un des freins à cette pratique est le manque de retour de certains équipements après leur utilisation.

14. C'est par exemple le cas de SMC2 construction avec l'application BoxUp

#### Le concept de sportothèque

Pour éviter l'écueil de la sécurité, un autre concept peut être déployé : celui des « sportothèques ». Ces dernières années, les bibliothèques se sont renouvelées en proposant le prêt de matériels divers comme de l'équipement de plein air à Montréal, des ustensiles de cuisine ou de bricolage à la « Bobun » de la Roche-sur-Yon ou encore des instruments de musique à Amiens. Il pourrait être envisagé que les bibliothèques puissent également prêter du matériel sportif. Outre l'aspect économique, cette proposition permettrait de donner un nouvel élan à ces lieux et d'attirer des profils différents en créant une véritable passerelle entre le sport et la culture.

De manière générale, le prêt de matériel sportif permet de répondre à des considérations économiques et à l'autocensure que déclarent certains pratiquants et pratiquantes. Par son accessibilité et sa gratuité, cette solution permet aux habitants de découvrir et de tester de nouveaux sports seuls ou entre amis. Si les lieux de prêt sont des lieux publics, ils permettront également de renforcer la cohésion au sein du territoire.

#### Prêts de matériel sur place :

+ Favorise la pratique spontanée ; permet la découverte de nouveaux sports

– Pose des questions de sécurité (détournement des usages, vols)

#### Sportothèques :

+ Permet de contrôler les prêts ; créer du contact humain ; permet de dynamiser les bibliothèques en attirant de nouveaux usagers et en créant une passerelle entre sport et culture

– Nécessite une campagne de communication et la formation des agents des bibliothèques

**FOCUS**  
Avantages et inconvénients des différentes solutions de prêt

## LEVIER 5

### Dégager du temps pour la pratique des mères, en proposant des modes de garde ou des activités en parallèle d'une pratique associative

Après l'accouchement, les femmes ont tendance à réduire voire abandonner leurs activités physiques et sportives, du fait des contraintes liées à l'arrivée d'un jeune enfant.

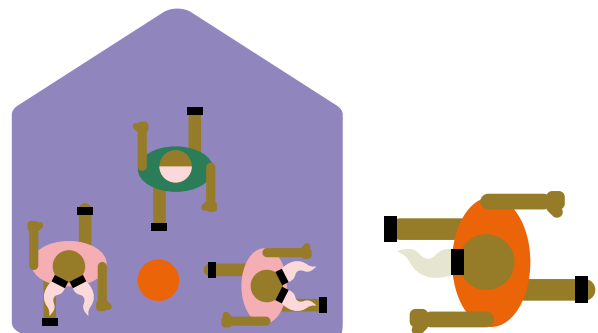
Une étude menée par la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale Nouvelle-Aquitaine (2019)<sup>15</sup> montre que, **parmi les femmes de la région n'ayant pas pratiqué d'activité physique et sportive au cours des 12 derniers mois, le principal frein évoqué est le manque de temps lié aux contraintes familiales et professionnelles** – ce qui rejoint le constat évoqué en première partie à travers notre questionnaire. Plus encore, ce motif a davantage été évoqué par les femmes ayant des enfants, notamment des enfants âgés de moins de 15 ans (77 %).

Face à ce constat, cette même étude met en avant les pistes qui pourraient encourager les femmes à pratiquer davantage une activité physique et sportive, notamment la possibilité de faire garder ses enfants (25,3 % des non-pratiquantes) et de pratiquer avec ou en même temps que leurs enfants (18,5 %).

Voici la manière dont ces deux leviers – la garde des enfants et la pratique simultanée ou parallèle des mères – peuvent être déployés par les collectivités territoriales et leurs partenaires dans l'espace public. Il est important de noter que de tels dispositifs sont aujourd'hui essentiellement mis en place au niveau des clubs et associations sportifs, supposant une adhésion préalable à une structure. De plus, si ces dispositifs peuvent s'appliquer de manière équivalente aux pères, il a été choisi ici de faire un focus uniquement sur les femmes, en lien avec le sujet de l'étude.

15. DRDJSCS Nouvelle-Aquitaine, *Étude sur l'accès des femmes aux pratiques sportives, 2019*

16. À consulter sur [www.sports.gouv.fr](http://www.sports.gouv.fr)



#### 1. Investir l'activité physique et sportive dans l'espace public grâce à la garde d'enfant

Bien que la question de la garde d'enfants ne touche pas uniquement les femmes en France, elle reste une tâche essentiellement féminine encore aujourd'hui, surtout dans les familles monoparentales.

Source de tracas pour les parents, faire garder son enfant pendant que l'on pratique une activité physique et sportive répond également à une véritable problématique sociale (budget limité pour des frais de garde, horaires de travail décalés). C'est pour remédier à ces difficultés que le Club nautique dieppois (Seine-Maritime) a développé la garderie solidaire « P'tit Rameur » au sein même du club, avec accueil (gratuit pour les adhérents et adhérentes) le soir jusqu'à 20h et le samedi, permettant aux mères de se consacrer pleinement et sereinement à la pratique de l'aviron.

Du côté des pouvoirs publics, le ministère des Sports a publié une liste des dispositifs mis en place par les fédérations pour favoriser la pratique physique et sportive des femmes pendant la grossesse et après l'accouchement<sup>16</sup>. Parmi ces initiatives, l'Entente Family Stade de Reims Athlétisme (Marne), qui propose des cours assurés par des coachs « athlétisme » s'adressant aux jeunes mamans, a signé une convention avec Family Sphère, spécialiste de la garde d'enfants à domicile.

Si l'initiative vient souvent des associations, les collectivités locales ont également un rôle important à jouer dans la mise en place de tels dispositifs. **La ville d'Agen** a profité du plan de rénovation du Stadium en 2019 pour créer une garderie en son sein. Elle a ensuite passé une convention avec une association spécialisée dans la petite enfance permettant aux licenciés de clubs agenais de laisser leurs enfants dans la garderie le temps de leur pratique sportive. Même pratique à l'étranger, en Suisse : une partie des 200 000 francs suisses investis par **la ville de Genève** pour le sport féminin en 2020 a été dirigée vers la construction d'une garderie au Stade du Bout-du-Monde – accueillant les enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'âge de la scolarité – pour favoriser la pratique chez les mères de famille.

17. À consulter sur [onaps.fr](http://onaps.fr)

## 2. Pratiquer une activité sportive dans l'espace public avec son ou ses enfants

L'enfant, au même titre que l'adulte, a besoin de bouger pour se dépenser : de nombreuses études montrent que les jeunes ne pratiquent plus assez d'activités physiques et deviennent de plus en plus sédentaires<sup>17</sup>. Au-delà de l'aspect pratique et sanitaire, pratiquer une activité physique et sportive en même temps que son enfant peut permettre de partager un moment avec ce dernier au moment où il est en plein développement.

Ainsi, plusieurs associations ont mis en place des dispositifs permettant aux mères de pratiquer une activité physique dans l'espace public, en même temps que leurs enfants. Le Stade Cubzangais athlétisme de Saint-André-de-Cubzac (Gironde) propose une offre de pratique pour les jeunes mères avec des tarifs dégressifs pour les familles et des créneaux organisés parallèlement à ceux de très jeunes enfants. De la même façon, la Wellness Fitness Association Apt (Vaucluse) propose des activités sportives avec nourrissons et très jeunes enfants, notamment des cours de gym poussette (marche en extérieur associée à du renforcement musculaire adapté).



### Conjuguer la mise en place d'animations à destination des femmes dans l'espace public et les entraînements des enfants

Afin de dépasser ces initiatives, et pour allier à la fois activité physique pour les enfants et pour les mères, les communes pourraient mobiliser leur politique d'attribution des créneaux aux associations sportives. En effet, les communes peuvent attribuer des créneaux aux associations afin de permettre aux mères de pratiquer, en parallèle de l'entraînement de leur enfant, une activité physique ou sportive sur un équipement sportif de proximité situé à côté du stade ou du gymnase. Elles pourraient ainsi utiliser les vestiaires à proximité et réaliser une activité en groupe durant le temps d'entraînement de leurs enfants.

Cela implique un dialogue renforcé entre les représentants d'associations, les mères utilisatrices et la commune afin d'optimiser l'utilisation des équipements.



## LEVIER 6

# Mieux intégrer les spécificités territoriales, les enjeux des quartiers prioritaires de la politique de la ville et des zones rurales

Les spécificités territoriales doivent être prises en compte dans le cadre des équipements sportifs de proximité. Les enjeux sont particulièrement importants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en zone rurale.

### La politique de la ville a tout à gagner à favoriser la pratique sportive des filles et des femmes dans l'espace public

Les femmes résidant dans les QPV ne représentent que 2,8 % des licenciés au niveau national. Et, alors que 51 % des filles pratiquent une activité sportive en France, seulement 32 % le font en zone d'éducation prioritaire. Les travaux de la sociologue Catherine Louveau<sup>18</sup> montrent que, vers l'adolescence, beaucoup de filles arrêtent le sport du fait du poids des injonctions à la féminité. Elles sont alors renvoyées à l'espace intérieur, au contrôle du maintien du corps et à l'esthétisme avec des pratiques qui s'y apparentent (danse, gymnastique). La sociologue souligne également que ce n'est pas tant le rapport au temps, mais le fait de prendre du temps pour soi qui est un frein à la pratique sportive alors qu'encore 70 % des tâches ménagères sont effectuées par les femmes.

Face à ces constats, la place et le rôle des associations au sein des QPV sont essentiels. Le projet « TouteSport ! » a pour ambition de lever les freins que rencontrent les femmes des quartiers prioritaires de la politique de la ville, notamment dans l'accès à la pratique sportive. Le sport y est appréhendé comme un outil pour s'émanciper, gagner en autonomie, s'approprier son corps et prendre confiance. L'association Sport dans la Ville avec son programme « L dans la Ville » travaille avec les jeunes issus de QPV en utilisant le sport comme outil d'émancipation et d'insertion. Des séances de sport gratuites, en mixité, mais également en non-mixité sont proposées afin de favoriser la pratique. Ces séances s'accompagnent d'un suivi par un ou une responsable insertion afin de construire un projet scolaire puis professionnel, travailler le leadership, la confiance en soi et la découverte de métiers.

À ces constats, s'ajoutent les difficultés liées au nombre d'équipements sportifs de proximité. En 2019, une étude de l'ONPV (Observatoire national de la politique de la ville) montrait qu'une quarantaine de QPV apparaissaient encore sous-dotés en équipements sportifs. Si l'accessibilité à pied aux équipements est meilleure que dans d'autres quartiers, elle demeure variable selon le type d'équipement. Par ailleurs, l'étude souligne également la faible diversité de l'offre.

Face à ce double constat (offre peu variée et pratique plus faible chez les filles et les femmes en QPV), le recensement des équipements, des besoins et des freins à la pratique dans ces quartiers ainsi que l'animation des espaces pour permettre aux femmes de se les approprier est d'autant plus important. L'aspect méthodologique doit être prioritaire afin de co-construire avec les habitantes une politique sportive ambitieuse (voir levier n° 8).

18. À consulter sur [www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

## Les zones rurales : un léger retard dans la politique, mais une volonté de favoriser la pratique dans l'espace public

Les habitantes en zone rurale font face à trois problématiques principales : une sous-dotation en termes d'équipements sportifs, une offre peu diversifiée et un éloignement par rapport aux équipements. Si les zones de revitalisation rurale (ZRR) ont été au cœur du plan des 5 000 équipements sportifs de proximité<sup>19</sup>, d'autres solutions ont déjà été adoptées par certaines collectivités, notamment celle des animations de proximité.

**Le département de la Creuse** mise quant à lui sur le sport nature pour développer la pratique sportive dans l'espace public. L'aménagement des chemins de randonnées et de circuits cyclables comme le tour de la Creuse à VTT, permettent à des publics variés (groupes, touristes, familles), de s'approprier l'espace public naturel, tout en pratiquant une activité sportive. Par ailleurs, le développement de circuits de géocaching par Terra aventura en Nouvelle-Aquitaine, y compris dans les départements ruraux a permis au département de la Creuse d'attirer un public diversifié pour une pratique du sport touristique, inclusive et culturelle. Le public familial est particulièrement réceptif à ce dispositif.

### FOCUS Le « Mobil'Sport », un outil pour inciter à la pratique sportive et réduire les inégalités territoriales

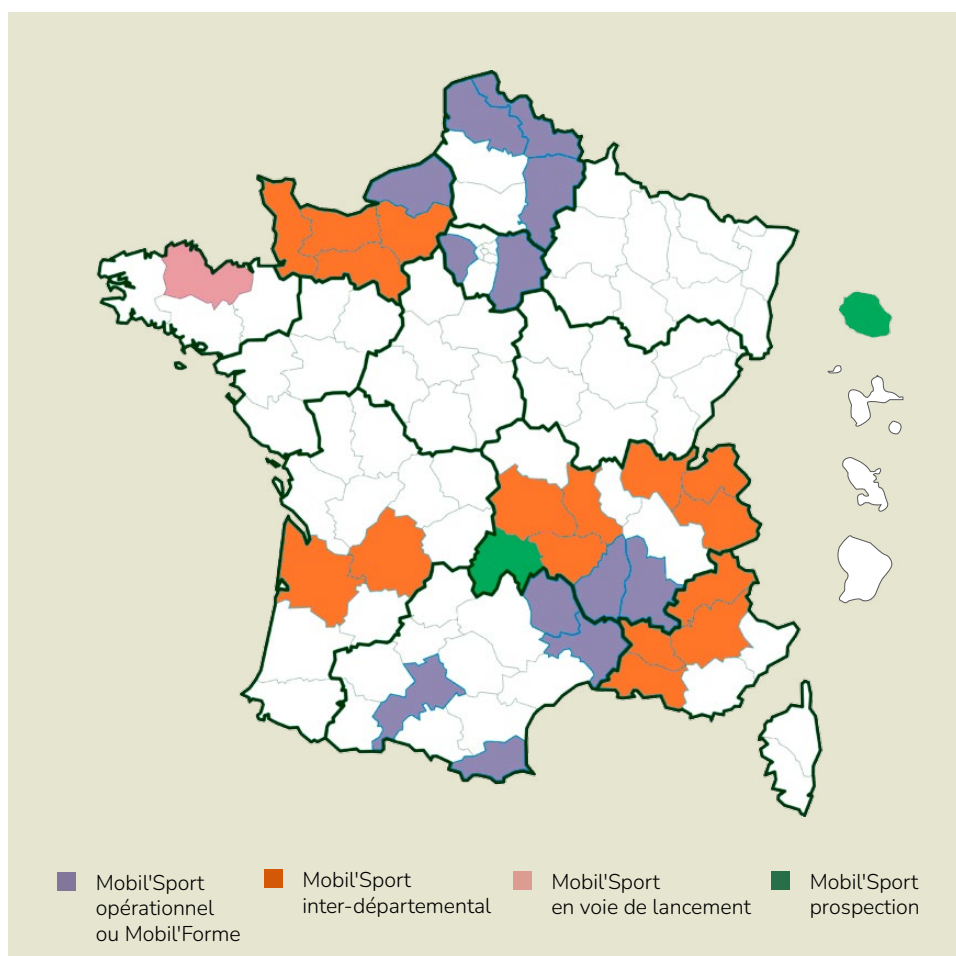
Afin de développer les activités sportives en zone rurale, la Fédération nationale du sport en milieu rural a mis en place le « Mobil'Sport ».

Ce véhicule doté de matériel sportif s'accompagne d'un ou d'une éducatrice professionnelle en multisport qui propose des animations sportives à la journée, à la demi-journée ou en soirée dans les salles des fêtes, sur les places de villages, sur les plateaux multisports, etc.

Plus d'une trentaine de sports sont présents dans le véhicule dans un objectif d'animation rurale, de sport-santé, de cohésion sociale et de réduction des inégalités territoriales. Le premier a été créé en Ardèche en 2015 et, depuis il s'est étendu dans toute la France<sup>20</sup>.

19. Sur les 2 924 dossiers retenus pour l'année 2022-2023, 68 % ont concerné des territoires ruraux « carencés » (Agence Nationale du Sport, bilan du plan 5 000 terrains de sports, février 2024)

20. À consulter sur [www.mobilsport.fr](http://www.mobilsport.fr)



## LEVIER 7

### Permettre aux femmes de s'identifier à des sportives et changer le regard sur les équipements sportifs de proximité

Le sociologue Robert King Merton a théorisé le terme de « modèle de rôle » ou *role model* en anglais afin de désigner le phénomène selon lequel les individus se comparent à des groupes de référence auxquels ils ou elles peuvent s'identifier<sup>21</sup>. Les collectivités territoriales peuvent, sur la base de cette théorie, travailler sur la représentation des équipements sportifs de proximité.

Cette identification sur les espaces sportifs de proximité peut être diverse, à savoir :

- L'attribution de noms féminins aux équipements sportifs de proximité. Actuellement, 90 % des structures sportives ne portent pas de noms genrés et les noms genrés sont majoritairement masculins (90,26 %) <sup>22</sup>. L'attribution de noms féminins à des équipements sportifs contribue à la démocratisation de la pratique sportive féminine ;
- L'animation par des éducatrices auxquelles les femmes peuvent s'identifier ;
- La mise en place de visuels représentant des femmes pratiquant une activité sportive aux abords des équipements ;
- L'utilisation de l'inclusivité dans la communication (pictogrammes féminins, utilisation du féminin dans le cadre des modes d'emploi des équipements, etc.).

Ces mesures contribuent à inclure la présence de femmes à travers le regard et ainsi rendre ces équipements plus attractifs et identifiés comme inclusifs pour les passantes et les passants.

« Il faudrait que les personnes qui organisent aient une attention particulière aux femmes : dans leur communication (représenter les femmes, dire explicitement qu'il est souhaité qu'elles participent), dans les pratiques concrètes et dans les discours. »

Réponse issue du questionnaire

Le 8 mars 2024, pour la Journée internationale des droits des femmes, la Ville de La Seyne-sur-Mer (Var) a inauguré l'exposition *Sportives !* qui met à l'honneur des sportives seynoises ayant marqué l'histoire de la ville, par le biais de panneaux expliquant les performances de chacune de ces championnes.

Cette exposition, en libre accès dans un parc, cherche à profiter du contexte olympique pour mettre en avant les sportives locales et susciter des vocations chez les plus jeunes, dans une logique d'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport.

21. Saint-Martin, Arnaud. *La sociologie de Robert K. Merton*. La Découverte, 2013

22. Étude Egal Sport (2018)

FOCUS  
L'exposition  
*Sportives !* à la  
Seyne-sur-Mer (Var)



## LEVIER 8

# Mettre en place une méthodologie dédiée, un facteur de réussite essentiel

Toutes ces propositions nécessitent, pour les collectivités, d'établir un état des lieux, à la fois des équipements sportifs présents sur le territoire, mais également des demandes et des envies des citoyennes et des citoyens.

Si certaines communes, comme la ville de Reims font partie des villes les mieux dotés en termes d'équipements sportifs par habitant et ont une forte volonté politique de permettre à tous les habitants d'avoir un espace vert à moins de 300 mètres de chez eux, le suivi de la politique publique permettrait de mieux adapter les équipements aux besoins.

**La ville de Caluire-et-Cuire** a mis en œuvre un **schéma de cohérence des équipements sportifs de proximité** afin d'avoir de la visibilité quant au développement de l'activité sportive. Ce dernier est réajusté régulièrement en fonction de l'évolution des pratiques et permet la mise en place d'une stratégie patrimoniale adaptée. Cet outil peut être intégré au schéma de cohérence territoriale ou au plan local d'urbanisme de la collectivité.

**Le département de la Creuse** travaille également à l'élaboration d'un **schéma directeur des équipements sportifs structurants** de la Creuse, en se basant sur un diagnostic de l'offre sportive sur le territoire, les pratiques, le maillage territorial et les ressources financières dédiées aux politiques sportives. Cette démarche a pour objectif d'identifier 25 équipements sportifs structurants du territoire, de réaliser des états des lieux précis et mieux connaître l'offre afin de l'adapter aux besoins du territoire.

Afin d'être plus efficace, la mise en place d'un schéma peut s'accompagner d'une consultation citoyenne afin de déterminer, à l'échelle du quartier, les besoins et les envies des habitantes et des habitants. Cette importance de collecter des données en amont des projets ressort notamment des comparaisons européennes (villes de Genève, Vienne et Umeå)<sup>23</sup>.

### FOCUS Un exemple de méthodologie – Les marches exploratoires

La consultation citoyenne peut prendre différentes formes. Parmi elles, la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg travaillent actuellement sur les marches exploratoires.

Cette méthodologie est en cours de réalisation et a été construite avec une sociologue spécialisée sur le sujet ainsi qu'une sophrologue. L'objectif est de constituer un groupe de femmes afin de susciter des échanges sur le réaménagement d'une zone géographique en identifiant les freins actuels et en réalisant des balades urbaines afin de recueillir leurs impressions et leurs idées. Cette méthodologie nécessite la mise en place d'un calendrier en lien avec les directions opérationnelles, un portage clair et de la flexibilité afin de concilier la vie professionnelle et personnelle de ces femmes avec le projet.

+ Association directe des femmes à l'aménagement de l'espace public ; sentiment de considération ; permette un état des lieux et des innovations via une co-construction de l'espace

– Nécessite de la transparence et du temps (calendrier, budget, réalisations possibles) afin de ne pas susciter d'attentes irréalisables et de la déception ; nécessite de l'énergie afin d'aller vers ces femmes en investissant tous les temps (sorties des écoles, fêtes de quartiers, etc.)

« L'activité sportive prend son sens lorsqu'elle s'inscrit dans un projet. »

Laurence Laval, Directrice Solidarité et Jeunesse à l'UCPA

23. À consulter sur [irev.fr](http://irev.fr)

## Apprendre de ce qui n'a pas fonctionné, L'importance des évaluations a posteriori

40 % des répondant.es souhaiteraient tester le yoga et le pilate. Pour autant, si l'attrait pour de nouvelles pratiques doit être évalué en amont, sa mise en place nécessite également une vigilance accrue et une évaluation *a posteriori*.

**La ville de Rouen** a ainsi mis en place une aire de yoga au sein d'un parc entre une aire de jeux et un skatepark afin de permettre aux mères d'avoir une vue sur leurs enfants. Pour autant, la mise en place de cette zone n'a pas permis la pratique du yoga et ce, pour plusieurs raisons :

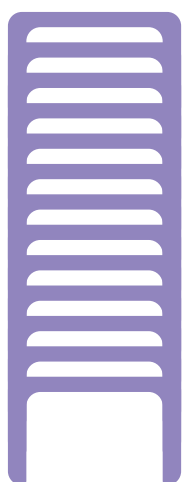
- Le manque d'intimité et la forte exposition au regard des autres ;
- Le revêtement du sol (synthétique imitation pelouse) ;
- Le manque de signalétique qui ne permettait pas d'identifier la zone comme un espace dédié à la pratique du yoga ;
- L'absence de protection contre les ballons.

De manière générale, le travail de deux chargées de mission au sein **des villes de Rouen et de Strasbourg** nous a permis de déceler d'autres points d'amélioration dans l'aménagement de l'espace public :

- Le manque d'ombre ou d'abri en cas de pluie ;
- Des fontaines à eau éloignées des zones de pratiques ;
- La présence de cailloux pour délimiter les espaces peut représenter une barrière dans le cadre de la circulation entre les espaces ;
- Les bancs postés parallèles au chemin sont très peu utilisés. Sur ce point, **la ville de Strasbourg** travaille sur un « Plan banc » avec huit nouveaux types de banc.

Les phases d'évaluation permettent d'innover, de répondre aux besoins, mais également de souligner ce qui ne fonctionne pas. La politique des équipements sportifs de proximité étant encore très embryonnaire, cette dernière phase et le partage d'expérience qui peut en découler sont primordiales.

### FOCUS L'évaluation par l'observation



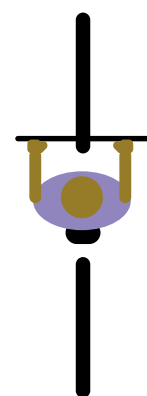
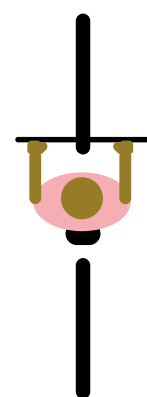
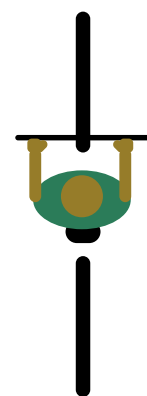
L'évaluation peut également se faire par l'observation. Cette pratique consiste à se rendre à proximité des équipements sportifs de proximité afin d'observer les horaires de pratique et le genre des pratiquants. Si cette pratique peut s'avérer particulièrement énergivore et coûteuse pour les personnes la mettant en place, les collectivités peuvent s'associer avec des sociologues s'intéressant au sujet. Ainsi, durant notre étude, nous avons rencontré deux étudiantes de master qui ont mis en place cette méthodologie dans les villes de Rouen et de Strasbourg.

## Conclusion

Cette étude témoigne de la richesse qui se cache derrière les politiques sportives. Inciter les filles et les femmes à pratiquer une activité physique et/ou sportive au sein de l'espace public revêt différents volets : de l'animation à la construction d'équipements, de l'innovation à l'association des habitantes, de la sécurité aux nouvelles pratiques, les collectivités territoriales ont une multitude d'outils entre leurs mains afin de faire du sport un outil de cohésion sociale sur leurs territoires. Les différentes pistes avancées dans ce rapport démontrent de l'engagement et du nombre important d'initiatives qui ont déjà été prises.

L'année 2024 étant une année particulière, il n'appartient qu'aux collectivités de s'emparer de la réflexion afin de permettre aux femmes de pratiquer davantage dans l'espace public. En ce sens, les collectivités pourront également s'appuyer sur les résultats de la consultation « Comment favoriser la pratique sportive de tous les Français en 2024 et après ? » qui a été initiée en février 2024 par plus de trente acteurs de la société civile avec le soutien du Ministère des Sports et des Jeux olympiques et Paralympiques dans le cadre de la Grande Cause Nationale 2024.

Et, pour un clin d'œil à la promotion 2023-2024 d'administratrices et d'administrateurs territoriaux, le Centre Hubertine Auclert propose également une « malle sport et genre » avec de nombreuses ressources thématiques visant à lutter contre les discriminations dans le sport.



# Annexe : Liste des acteurs rencontrés au cours de l'étude

## Département de l'Eure-et-Loir

**Fabienne Talbot**

Conseillère technique sport

## Département d'Ille-et-Vilaine

**Florian Villain**

Chef de service sport

## Département d'Ille-et-Vilaine

**Pauline Salaün**

Chargée de mission égalité femmes-hommes et laïcité

## DRAJES Centre Val de Loire

**Yassire Bakhalou**

Coordinateur de la mission sport

## Région Bretagne

**François Grall**

Direction de l'éducation, des langues de Bretagne et du sport

## Région Bretagne

**Frédérique Pondemer**

Responsable du pôle égalité des droits et innovation

## Région Centre Val de Loire

**Thomas Desforges**

Chef du service sports

## UCPA

**Laurence Laval**

Directrice Solidarité et Jeunesse

## Ville de Bordeaux

**Nathalie Marchand**

Chef de service Vie Sportive

## Ville de Caluire-et-Cuire

**Ali Benamar**

Directeur des sports

## Ville de Dunkerque

**Amaël Dumoulin**

Directrice de la maison de quartier de Rosendaël

## Ville et Eurométropole de Strasbourg

**Nassera Matchoune**

Chargée de développement territorial

## Ville et Eurométropole de Strasbourg

**Sophie Clerc**

Chargée de projet Mission droits des femmes et égalité de genre

## Ville et Eurométropole de Strasbourg

**Siobane Guignon**

Chargée de projet Mission droits des femmes et égalité de genre

## Ville de Metz

**Anne-Claire Mangel**

Directrice des Sports

## Ville de Reims

**Thierry Prat**

Responsable du Centre sport nature

## Ville de Rennes

**Marc Delaunay**

Directeur des sports

## Ville de Rouen

**Julie Grégoire**

Stagiaire en urbanisme et aménagement

## Département de la Creuse

**Pascal Savourat**

Chef de service sports et loisirs de nature

## Ville de Montpellier

**Jean-Michel Leclercq**

Directeur des Sports

## Région Auvergne Rhône-Alpes

**Priscille Deal**

Directrice sports, jeunesse et seniors

## Union Sport et Cycle

**Agnès Desvaux**

Responsable du pôle Affaires institutionnelles

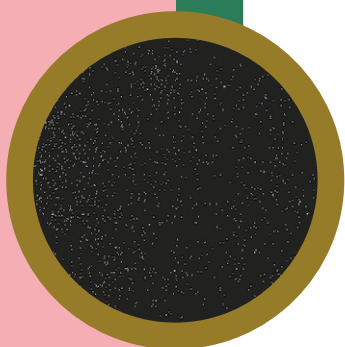
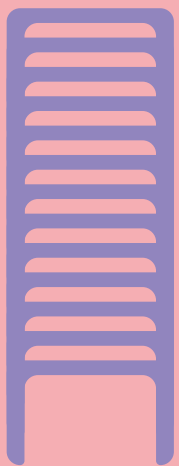
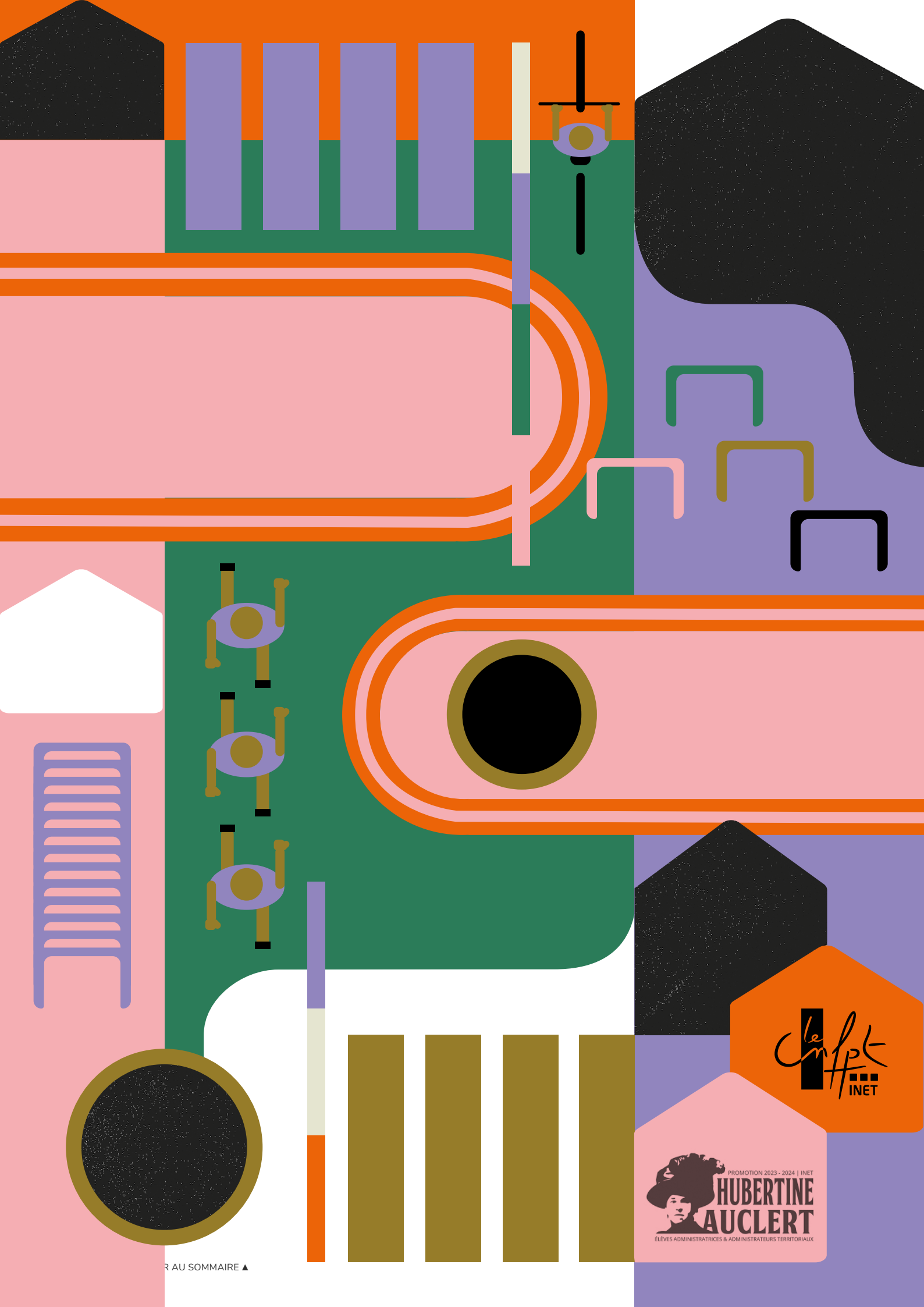
## Départements de France

**Paul-Étienne Kauffmann**

Conseiller Éducation, Jeunesse, Culture, Patrimoine, Tourisme, Sports et JO Paris 2024

Quatre collectivités ont également répondu de manière anonyme à un questionnaire en ligne (trois communes et une région).

Acteurs rencontrés lors du Salon des Sports : ANDES (Association nationale des Élus en charge du Sport), SM2C, Playgones, Urban Move, Fitpark, Renolit.



[R AU SOMMAIRE ▲](#)

